

Sauveteur Secouriste du Travail



Formateur

Kathy Sinngrun, formatrice habilitée SST



Objectifs

Permettre l'intervention sur le lieu du travail d'un Sauveteur Secouriste du Travail.

Le rendre capable de repérer les situations de dangers et savoir intervenir sur tout type d'accident ou d'incident.

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail.

Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession.

Connaître son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail.

Connaître le cadre juridique de son intervention.

À l'issue de la formation, les participants ayant obtenu une évaluation favorable obtiendront une certification SST et pourront, durant une période de 24 mois :

> intervenir sur leur lieu de travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des éventuels protocoles spécifiques, pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise ;

> mettre leurs compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel ils interviennent, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.



Prérequis

Aucun.



Effectif

Jusqu'à 10 participants



Durée

14 heures / 2 jours



Tarif

Nous consulter



Moyens pédagogiques

La formation est théorique et pratique, les explications sont données pendant la formation avec apprentissage des gestes et mises en situation.

Matériel utilisé : mannequin, défibrillateur, outils de simulation.



Évaluation des résultats

Définie par l'INRS.

Évaluation par le formateur durant la partie « certificative » de la formation.

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera remis au candidat en cas d'évaluation favorable (validité 24 mois).

Public concerné

Tout personnel souhaitant obtenir la certification « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Le Code du travail (Article R4224-15 et R4224-16) rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

Programme

Les bases de la prévention :

Le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail.

Les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession.

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.

Le cadre juridique de son intervention.

Apprentissage de la gestuelle en sauvetage secourisme :

Les bases de la gestuelle et les modifications de la réglementation.

La conduite à tenir en cas d'accident :

1) Protéger

Phase d'analyse de la situation d'accident.

Phase d'action résultant de la phase d'analyse précédente.

2) Examiner

Déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation.

Déterminer l'ordre dans lequel le SST recherche les signes de détresse en fonction du niveau d'urgence vitale.

Faire transmettre ou transmettre ces informations aux secours, pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

3) Faire alerter ou alerter

Transmettre, selon l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour permettre une intervention efficace.

4) Secourir

Mettre en action le référentiel de l'INRS.

Être capable de mettre ses compétences SST au service de son entreprise :

Se situer dans l'organisation de prévention de l'entreprise.

Être capable de contribuer aux actions de prévention de l'entreprise.

Être capable de reconnaître les personnes désignées dans

l'organisation de prévention et les informer de la (des) situation(s) d'urgence.

Partie « certificative » : mise en situation et validation par le formateur